



FORMATION CONTINUE

## SPT-Promotion – Fondements pédagogiques et méthode des cas (SPT-P201)

### FONDEMENTS PÉDAGOGIQUES ET MÉTHODE DES CAS

#### Public cible

Cette formation s'adresse aux **nouveaux professeurs de la SPT promotion** recrutés pour animer les séances d'analyse de cas (an 1 et an 2) portant sur la *Prévention en santé publique* (MSP171) et la *Promotion de la santé des populations* (MSP271) dans le programme de doctorat en médecine. La **formation** s'avère **essentielle** à une compréhension commune des spécificités de la SPT promotion ainsi que de la méthode des cas.

#### Contexte

À partir d'exposés interactifs et d'exercices proposés, les professeurs s'approprient les cibles de formation de la SPT promotion, les phases de la méthode des cas ainsi que le rôle qu'ils auront à jouer en tant que professeur et médecin promoteur de la santé. Ils auront donc les connaissances de base requises pour animer les séances d'analyse de cas et évaluer les travaux des personnes étudiantes.

#### Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Décrire les phases de la méthode des cas;
2. Reconnaître les avantages de cette méthode pour un apprentissage optimisé;
3. Se familiariser avec leur rôle dans la SPT Promotion.

#### Référentiel de compétences pédagogiques

Le contexte d'enseignement de cette formation est :

- l'enseignement en contexte de classe structuré par le programme.

#### QUAND

**3 septembre 2024**

**de 9 h à 11 h**

**(Heures de l'Est)**

#### DURÉE

**2 heures**

#### LIEU

**Microsoft Teams**

TÉLÉCHARGEZ OU CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS EN SUIVANT LE LIEN QUE VOUS RECEVREZ DANS UNE INVITATION CALENDRIER OUTLOOK.

Date limite d'inscription :  
**1 septembre 2024**

La compétence liée au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation est :

- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage.

## Informations additionnelles

Cette formation comporte un tâche préalable, voir l'onglet « Contenu » pour plus de détails.

## Préalables

Tâche préalable (non accréditée). Consultez les documents sur le [Moodle de la formation](#).

- Lire l'aide-mémoire sur la méthode des cas
- Lire également les aide-mémoires pour l'APP et l'APÉ
- Jeter un œil sur l'application « MaTrousse » où seront déposés les guides du professeur (au moment opportun).

## Animation

### Animation :

P<sup>re</sup> Stéphanie Lanthier-Labonté

### Conception :

P<sup>re</sup> Évelyne Cambron-Goulet

P<sup>r</sup> Paul Chiasson

M<sup>me</sup> Nadia Turgeon, conseillère pédagogique

M<sup>me</sup> Véronique Lisée, conseillère pédagogique

## Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **2 heures** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **2 heures** d'activités de développement professionnel (catégorie A).*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le*

*programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **2 heures** de section 1.*

*Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **2 heures** de crédits MainPro+.*

***Elle est reconnue dans la tâche de professeur de la FMSS.***

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.